

Question de Kattrin Jadin à Mathieu Michel (Digitalisation, Simplification administrative, Protection de la vie privée et Régie des Bâtiments) sur "L'extension du palais de justice à Verviers"

Kattrin Jadin (MR): Monsieur le président, monsieur le secrétaire d'État, le dossier de l'extension du palais de justice à Verviers, s'il n'est pas comparable à la saga du Palais de Justice de Bruxelles, porte sur des problèmes persistants depuis de nombreuses années au sein du SPF Justice.

Vous avez eu la gentillesse de me rappeler l'historique du dossier. Je l'ai lu avec beaucoup d'attention et je connaissais déjà beaucoup d'éléments. Cependant, j'ai l'impression que ce dossier stagne un peu pour des raisons que j'ignore.

Après de longues années nous sommes donc arrivés à la phase 3. Elle n'a pas encore débuté car le programme des besoins de la justice de Verviers, nécessaire pour l'étude du projet de l'extension, est toujours en l'attente. Vous avez également mentionné, dans votre dernière réponse à ma question, la prospection du marché immobilier verviétois dans l'optique de faire déménager certains services du SPF Justice – certains en ont vraiment besoin, je pense à la rue Crapaurue –, le temps de mener les travaux au palais de justice. Selon mes informations, cette prospection dure également déjà depuis de nombreux mois.

Monsieur le secrétaire d'État, mes questions sont assez simples. Quid du programme des besoins de la justice à Verviers et du début de la phase 3? Quand pouvons-nous espérer l'étude du projet de l'extension? Quelles seront les prochaines étapes de la troisième phase? Qu'en est-il de la prospection du marché immobilier verviétois afin de déménager certains services du SPF Justice? Pouvez-vous nous dire où elle en est?

Mathieu Michel, secrétaire d'État: Monsieur le président, madame la députée, fin janvier 2021, la Régie des Bâtiments avait à disposition trois versions du programme des besoins pour les services de justice de Verviers:

- un programme complet qui reprend tous les services y compris ceux déjà relogés dans le nouveau bâtiment Prince de Galles (version de juin 2020);
- un programme sans les services relogés dans le nouveau bâtiment Prince de Galles (version de janvier 2021);
- un programme sans les services relogés dans le nouveau bâtiment Prince de Galles et sans les services du tribunal de l'entreprise (version de janvier 2021).

Ces programmes doivent encore être validés par l'Inspection des finances de la justice. Sur la base de ces trois versions du programme des besoins, sera envisagée l'une des deux options stratégiques suivantes: soit la rénovation du bâtiment existant, soit la construction d'un nouveau bâtiment sur un site à identifier.

Une étude permettant d'identifier l'une ou l'autre piste stratégique devrait aboutir dans les prochaines semaines ou prochains mois. La Régie des Bâtiments planifiera ensuite les études et travaux nécessaires à la poursuite de l'une ou l'autre piste. Par ailleurs, le programme des besoins finalement retenu devra aussi être précisé dans les trois choix portés à la connaissance de la Régie.

En ce qui concerne la prospection immobilière sur Verviers, la première constatation est que le marché immobilier sur son territoire ne présente pas de surfaces de bureaux directement adaptées aux normes du SPF Justice et qui permettraient d'envisager un déménagement à très court terme de l'ensemble des agents actuellement hébergés au sein du palais de justice. Dans ce contexte, la Régie de Bâtiments oriente sa prospection selon deux axes: des espaces de bureaux ou éventuellement des terrains permettant l'installation de préfabriqués qui pourraient accueillir les services à proximité du palais si l'option de sa rénovation devait être retenue et des espaces de stockage d'archives afin de pallier l'inaccessibilité du bâtiment sis rue Crapaurue 133. La prospection a été lancée le 1^{er} février 2021.

Dans ce dossier, j'essaie d'appréhender toutes les pistes possibles. Un déménagement en périphérie du centre de Verviers ne doit pas être exclu, et ce, en accord avec la ville, les autorités judiciaires et la justice. Ce pourrait être un choix pragmatique visant à accueillir dans les meilleurs délais la justice de Verviers.

Madame Jadin, je suis ce dossier de très près. Je sais qu'il vous tient aussi à cœur.

Katrin Jadin (MR): Monsieur le secrétaire d'État, je vous remercie pour ces éléments de réponse. J'entends que ce dossier n'est pas facile et que les options pour trouver des solutions ne sont pas multiples et infinies. Ceci étant, je vous invite à visiter ma région afin de vous rendre compte des difficultés; la justice en est une mais nous sommes aussi confrontés à d'autres problèmes en termes d'infrastructures.

Suite à la réforme du paysage judiciaire, les services étant toujours actuellement à Verviers et qui souhaitent y rester car il en va du service offert aux citoyens et aux justiciables doivent pouvoir travailler dans de bonnes conditions. Je vous invite à prendre ce dossier à bras-le-corps et à le suivre de près pour que des solutions d'hébergement urgentes soient trouvées permettant d'assurer la continuité des services que nous souhaitons tous.